

<https://journal.alternatives.ca/?La-societe-en-manque-de-trans-formation>



La société en manque de trans-formation

- Journal des Alternatives - Journal des Alternatives - 2011 - Journal des alternatives. Vol. 2 - No. 7, octobre 2011 -



Date de mise en ligne : samedi 1er octobre 2011

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

Présenter ses cartes d'identité, entrer dans une toilette publique, se chercher un emploi, rien n'est plus simple et routinier pour le commun des mortels. Pourtant, ces gestes anodins, comme des dizaines d'autres que nous pratiquons tous les jours, peuvent être un casse-tête pour les transsexuels au Québec. Le problème, c'est que de nombreux aspects de leur vie sont régis par des institutions pour lesquelles ils sont invisibles. Cette cécité est d'ailleurs alimentée par l'incompréhension généralisée de la transsexualité en elle-même. Cette dernière est, quant à elle, enracinée dans le manque d'éducation ainsi que par les fausses croyances véhiculées par le monde médiatique.

Cissexualité et transexualité

Afin de comprendre les défis auxquels font face les transsexuels, il faut tout d'abord définir la transsexualité. Un cissexuel est une personne dont le sexe mental correspond au sexe physique ; la majorité de la population est donc cissexuelle. La transsexualité est la non-concordance entre le sexe physique et mental.

Un obstacle majeur à la compréhension de la transsexualité est donc le fait que les cissexuels ignorent l'existence même de leur sexe mental.

Une autre difficulté réside en l'association erronée de l'orientation sexuelle et de l'identité sexuelle. « Une personne trans peut être hétérosexuelle, homosexuelle ou bisexuelle. C'est une redéfinition de genre, pas une réorientation sexuelle. » nuance Ianna, une transsexuelle Male To Female (MTF) qui a amorcé sa transition par hormonothérapie il y a un an et demi.

La simple mention de ces nuances dans le curriculum éducatif québécois ferait donc grandement avancer la cause des transsexuels.

L'accès au changement de sexe

Au Québec, le processus de changement de sexe est un long parcours parsemé d'embûches. Pour avoir accès à l'hormonothérapie, un transsexuel doit obtenir une lettre de recommandation signée par un psychiatre reconnu dans le domaine. Sa transsexualité est alors décrite comme « pathologique », elle est dénommée « dysphorie de genre » et doit être diagnostiquée. « Se faire classer en tant que malade est plutôt insultant, mais on n'a pas le choix de l'accepter si on veut poursuivre les étapes », dénonce Ianna.

Lorsqu'un transsexuel souhaite procéder à une chirurgie de réassignation sexuelle, celui-ci doit être évalué par un deuxième spécialiste. Ce dernier déterminera si le transsexuel est prêt pour ce changement.

Les spécialistes occupent une place très importante dans les démarches de transition. Cela soulève une problématique sérieuse, à savoir si l'opinion des professionnels n'occupe pas davantage de place dans le processus que l'opinion et l'état d'esprit des transsexuels eux-mêmes.

À preuve, certains transsexuels se sentent dans l'obligation de manifester une masculinité ou une féminité à outrance pour être acceptés comme tels par le thérapeute qui les évalue.

Loi & démarches administratives

Lorsqu'un transsexuel est détenteur d'une lettre de recommandation d'un psychiatre, le délai pour le changement de nom est de quelques mois. S'il ne l'est pas, la personne doit démontrer qu'elle utilise son nouveau nom depuis au moins cinq ans. Cinq ans durant lesquels l'identité sexuelle du transsexuel est non-congruente avec le nom indiqué

sur ses papiers officiels.

Ianna témoigne que le transsexuel se retrouve coincé entre deux chaises. « D'un côté notre corps change et correspond de moins en moins à notre identité de naissance. De l'autre, nos papiers d'identifications restent intacts. »

Le changement de la mention de sexe sur les papiers officiels est, quant à lui, encore plus difficile à obtenir. Selon le Code Civil québécois, le demandant doit non seulement avoir subi une intervention chirurgicale « impliquant une modification structurale des organes sexuels », mais également être au Québec depuis un an et avoir la citoyenneté canadienne.

Un transsexuel qui ne souhaite pas changer son sexe physique se voit ainsi dans l'impossibilité de changer sa mention de sexe, tout comme un transsexuel qui n'a pas encore la citoyenneté canadienne. Ianna explique que la situation est une problématique chronique. « Une grande majorité de trans s'arrêtent au stade de l'hormonothérapie, ne voulant pas aller plus loin dans le processus de transformation ».

Dans certains pays, notamment l'Espagne et la Grande-Bretagne, la mention de sexe peut cependant être modifiée à la seule présentation de la lettre de recommandation d'un professionnel reconnu. Aucune transformation physique n'est nécessaire.

Enfin, changer la mention de sexe sur le certificat de naissance des enfants qu'un transsexuel a eus avant sa transition est également impossible au Québec. Pourtant, la présence de deux pères ou de deux mères sur un certificat de naissance est désormais possible pour les couples homosexuels.

Accès aux institutions

Dans les institutions, le problème réside souvent dans le fait qu'aucune directive claire ne soit établie pour le cas particulier des transsexuels. « Il est évident que le système n'est pas adapté aux trans. Les institutions devraient être davantage informées à ce sujet. Il devrait y avoir des formations », soutient Ianna. N'étant pas éduqués sur la question et n'ayant pas de directives, les employés ont souvent recours à leur propre jugement. Celui-ci risquant d'être entaché par la désinformation et les préjugés colportés par les médias. Ianna mentionne d'ailleurs le problème des toilettes publiques, où la réaction des gens est souvent démesurée. « Nous ne laissons rien au transsexuel qui est associé au sexe auquel il s'identifie ».

Alors que leur nom ou leur mention de sexe porte à confusion, le vote, la recherche d'un emploi, l'accès à des foyers de femmes battues, au système de santé, à la prison etc. posent problème. Doit-on accepter une transsexuelle dans un foyer pour femmes battues ? Doit-on envoyer une transsexuelle dans un centre d'incarcération pour les femmes ou pour les hommes ? Voilà des questions auxquelles les autorités ne donnent pas de réponses...

Pour leur part, les médias de masse abordent la transsexualité de manière sporadique, mais habituellement de manière négative. Ianna considère que la communauté transsexuelle est mal représentée. « On demeure un groupe à part, mystérieux. On est rapidement classé comme "anormal". Ils préfèrent davantage présenter un exemple négatif plutôt qu'un exemple positif de transition alors que les positifs ne manquent pas ». En effet, l'accent est mis sur l'aspect biographique, sur le récit des transitions et sur les aspects plus techniques, notamment le changement de sexe, plutôt que sur les vrais enjeux d'ordre juridique, social et moral.

L'acceptation ou le rejet des transsexuels, autant dans l'univers médiatique que dans la société, dépend souvent de l'évaluation que les cissexuels font de leur physique. « Je pense que la situation est bonne lorsque les transformations physiques sont réussies. On est dans une société qui admire la "beauté" et qui rejette la "laideté" ».

Cependant, on ne choisit pas d'être trans parce qu'on a le "physique de l'emploi". Ça n'a rien à voir. C'est un sentiment très puissant que l'on ressent et que l'on doit exprimer. Si une personne est avantagée physiquement, elle risque d'être beaucoup plus épanouie socialement. C'est très révoltant que ce soit aussi superficiel. Il y a des personnes qui vivent un véritable calvaire à cause qu'ils ne répondent pas à des stéréotypes féminins ou masculins. », affirme Ianna.

Photo Flickr : Philippe Leroyer